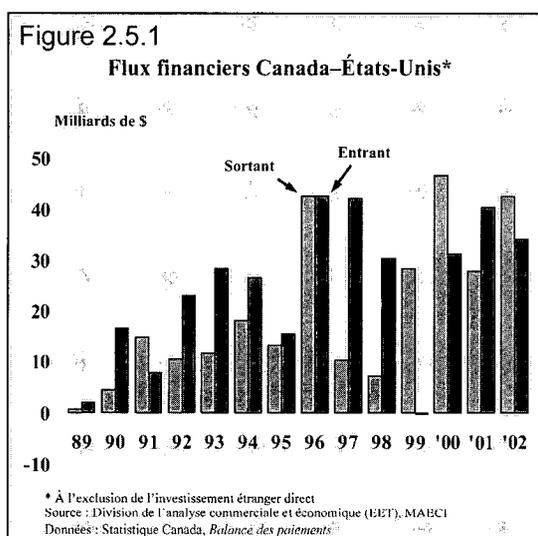


2.5 L'INVESTISSEMENT FINANCIER

L'investissement financier correspond à une composante du compte financier qui ne venait pas de l'investissement étranger direct. Cette composante regroupe les placements de portefeuille, les autres investissements et les autres éléments d'actif/passif. Contrairement à l'investissement étranger direct, l'investissement financier ne confère pas une voix significative dans la façon dont une société est dirigée¹². L'investissement de portefeuille est constitué d'actions (capitaux propres) ou d'obligations (emprunts) : un exemple d'investissement de portefeuille serait les avoirs privés d'une personne détenus dans un REER ou, indirectement, dans un fonds commun de placement. Les entreprises peuvent aussi détenir des investissements de portefeuille pour diverses raisons mais, comme les gouvernements, elles sont aussi des émetteurs d'investissements de portefeuille. Parmi les autres investissements, il y a les prêts/dépôts étrangers, les avoirs étrangers des banques et les réserves internationales officielles. Les autres éléments d'actif/passif englobent le crédit commercial, les comptes débiteurs à court terme et toute une variété d'autres avoirs financiers divers.



L'investissement financier est souvent beaucoup plus important que l'investissement étranger direct. En 2001, les Canadiens détenaient 1,30 dollar d'avoirs financiers aux États-Unis pour chaque dollar d'investissement étranger direct. Les avoirs financiers étrangers au Canada sont encore plus élevés, représentant 2,20 dollars pour chaque dollar d'investissement étranger direct au pays.

Les flux financiers, dans les deux directions, ont augmenté considérablement au cours de la seconde moitié des années 90. Entre 1989 et 1995, les sorties d'avoirs financiers du Canada vers les États-Unis ont atteint en moyenne 10,4 milliards de dollars, compara-

tivement à une moyenne de 29,3 milliards de dollars entre 1996 et 2002. On peut dire la même chose des entrées d'avoirs financiers, qui ont atteint 17,1 milliards de dollars avant 1996, puis 31,5 milliards de dollars après 1996. Pour les deux périodes, les entrées ont dépassé les sorties, bien que l'écart relatif ait été plus petit qu'au cours de la période postérieure à 1996. La part des États-Unis a aussi augmenté de façon significative, passant de 45,6 p. 100 des sorties d'avoirs financiers et de 51,6 p. 100 des entrées d'avoirs financiers au cours de la période antérieure à 1996, à 70,6 p. 100 et 110,6 p. 100, respectivement, après 1996.

¹² Selon la convention internationale, Statistique Canada définit un investissement constituant 10 p. 100 ou plus de la propriété des actions avec droit de vote comme un investissement étranger direct. Tous les investissements inférieurs à ce seuil sont considérés comme des investissements de portefeuille.